



LIVRET D'ACCUEIL

ECOLE DE RIONS

2017 / 2018



**Livret réalisé par l'équipe enseignante, la municipalité,
l'organisation des NAP et ALP et les parents élus.**

Horaires de l'école

Les enfants ont classe du lundi matin au vendredi après-midi.

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h00 à 12h00; 13h30 à 15h45.
- Mercredi : de 9h00 à 12h00



N° de téléphone de l'école : 05.56.62.60.62. Le répondeur est écouté plusieurs fois par jour.

Merci de prévenir toute absence ou retard de l'enfant.

Entrées et sorties

Les portails sont ouverts dès 8h50 le matin, 13h20 l'après-midi.

En dehors de ces heures d'ouverture, une sonnette est à votre disposition au portail de la maternelle.

- Elèves en élémentaire: entrée et sortie par le portail côté mairie.
- Elèves en maternelle: entrée et sortie par le portail maternelle
- Familles avec élèves en maternelle et élémentaire: entrée et sortie par le portail maternelle

Garderie



La garderie est assurée le matin de 7h30 à 8h50, le soir de 16h45 à 18h30. Un goûter est servi aux enfants

Contact ☎ garderie : 05. 56. 62. 90. 17

Tarif de la garderie

Garderie du matin	1, 59 €
Garderie du soir avec collation	1, 99 €
Garderie matin et soir avec collation	2, 96 €
Garderie pour les enfants prenant le bus (sans collation)	1, 59 €

Bus

Le ramassage scolaire est mis gratuitement à la disposition des familles par la commune.

2 circuits sont mis en place. Le nombre de places étant limité à 23 enfants par bus, les familles résidant dans les hameaux les plus éloignés sont prioritaires.

Les demandes doivent être déposées au secrétariat de la mairie le plus tôt possible.

Restaurant scolaire



La restauration est assurée par la société Ansemble.

Les plats sont élaborés sur place par une cuisinière.

2 services sont assurés pour les classes élémentaires : 12h15 à 12h50 et 12h45 à 13h20 sous la surveillance du personnel municipal dédié.

Les classes de maternelles déjeunent entre 11h50 et 12h30 dans un espace réservé, sous la surveillance d'une Atsem et d'un agent municipal.

Les menus vous sont remis par l'intermédiaire de votre enfant.

Ils sont également affichés sur le tableau à l'entrée de l'école.

Vous avez aussi la possibilité de les consulter via le lien suivant :

<http://rions.fr/vos-services/vie-scolaire/>

Tarif

Le prix du repas est fixé à 2,88€.
La facturation s'effectue chaque fin de mois.

Pour toute question concernant la garderie, le transport scolaire et la cantine, veuillez vous adresser au secrétariat de la Mairie.

Contact : ☎ Mairie de Rions 05. 56. 62. 60. 53
Elues déléguées aux écoles : Mme PELLET Marylène et Mme RAYNAUD Dominique

NAP (Nouvelles activités périscolaires)

Les NAP sont assurées par la nouvelle Communauté des Communes de Podensac, des Coteaux de Garonne, de Lestiac/Garonne, Paillet, Rions. Ils se déroulent les lundis, mardis et jeudis de 15h45 à 16h45 dans l'enceinte de l'école.

La participation des enfants à ces activités n'est pas obligatoire. Toutefois, les enfants non-inscrits ne seront pas pris en charge par la garderie.
Toute inscription peut être déposée en mairie.

Durant l'année scolaire, la communication se fait sur papier fond bleu remis aux enfants. Un programme des activités proposées est établi entre chaque période de vacances.

Tarif

Le coût est fixé à 4.50€ par enfant et par mois

Contact : ☎ 06.48.05.04.16

ALP (accueil de loisirs périscolaires)

L'ALP est également assuré par la nouvelle Communauté de Podensac, des Coteaux de Garonne, de Lestiac/Garonne, Paillet, Rions.

Cet accueil est ouvert tous les mercredis scolaires de 12h00 à 18h30 (coté garderie d'école).

Pour toutes informations en période de vacances scolaires, vous devrez vous rapprocher- du service enfance jeunesse de la nouvelle Communauté des Communes à Podensac.

Le prix d'une demi-journée est variable, de 4 €50 à 8 € (repas et gouter compris); le calcul se fait en fonction de vos ressources et du quotient familial.

Contact : ☎ 06.48.05.04.16

Equipe enseignante

Mme PEYRONNIN : Classe de PS / MS

Mme CARRERE : Classe de PS/ MS / GS

Mme HERNANDEZ : Classe de CP / CE1

Mme DEMAULJEAN : Classe de CE1 / CE2

Mme LOUIS : Classe de CE2/CM1, à mi-temps avec
M. HAGENMÜLLER.

M. RICHER : Directeur et classe de CM1/CM2



Les deux enseignantes de maternelle sont aidées toute la journée dans la classe par une ATSEM.

Les parents des enfants des classes maternelles doivent fournir, dès la rentrée :

- un drap housse de petit lit (60x120cm)
- une couverture ou un plaid
- un tablier ou habit de peinture.
- une serviette de toilette (50x60cm)
- une serviette de table

Tout doit être marqué au nom de l'enfant.

Communication parents/ équipe enseignante



Chaque élève possède un cahier de liaison dans lequel figurent les mots importants et informations diverses. Les demandes de rendez-vous peuvent également se faire par ce biais.

Vous disposez aussi des comptes-rendus des conseils d'école, 3 fois dans l'année.

Avant chaque réunion du Conseil d'Ecole, les Parents Elus vous remettront un questionnaire qui vous permettra de poser vos éventuelles questions ou de faire part de vos observations.

Les réponses à vos questions vous seront transmises via le compte-rendu du conseil d'école.

Parents Elus au Conseil d'Ecole

Les « parents élus » au conseil d'école sont élus pour une année scolaire. Ils sont le lien entre l'ensemble des parents, l'équipe enseignante et la municipalité.



Ils vous représentent au conseil d'école, et participent à l'élaboration du règlement intérieur et aux différents échanges liés à la vie de l'école et de l'élève.

Contact :

- Parent-élu de la classe de votre enfant.
- Mail : parentseleves.rions@laposte.net

Association Rionnaise des Parents d'Ecole

Voici son logo: la main



Durant l'année scolaire, la communication se fait sur papier fond orange remis aux enfants.

L'association s'engage, pour **vos enfants**, sous forme humaine et festive :

- en organisant plusieurs manifestations pendant l'année en lien avec l'école et l'équipe enseignante, les NAP, diverses associations, la bibliothèque municipale, et la municipalité.
- en reversant une grande partie des bénéfices générés lors des manifestations et diverses opérations à l'école, afin de permettre l'achat de matériel ou une aide financière pour des sorties ou des projets.

Son bureau est composé de 6 membres mais surtout c'est VOUS, qui confectionnez et offrez gâteaux et gourmandises, qui aidez, partagez vos idées et donnez du temps, selon vos disponibilités et envies.

Bien entendu, il n'y a aucun engagement pour l'année complète. Chacun participe selon son souhait.

Alors... Venez vite nous rejoindre !!

Contact : ☎ Madame Audrey FARGUES, 06.74.93.80.93 ou

Mail : asso-ecole.rions@laposte.net.

BONNE RENTRÉE A TOUS !

